

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de BASLY
- 14610 -

1, place Bud Hannam
02 31 80 07 25

mairie.basly@wanadoo.fr

Monsieur le Maire
de BASLY

A

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux



Basly, le 12 novembre 2021

OBJET : Convocation au Conseil Municipal – Séance le mercredi 17 novembre 2021 à 19 heures 30 minutes.

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire

Le mercredi 17 novembre à 19 heures 30 à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu de la séance du 14 octobre 2021,
- 1) Versement d'une aide à un foyer de la Commune suite à avis favorable de la commission communale d'action sociale.
- 2) Groupement de commande avec les Communes de Béný-sur-Mer, Colombý-Anguerný et le SIVOS ABC pour les contrats de maintenance relatifs à l'acquisition et aux vérifications annuelles des matériels et dispositifs de lutte contre l'incendie situés dans les bâtiments communaux.
- 3) Groupement de commande avec les Communes de Béný-sur-Mer et Colombý-Anguerný pour les contrats de maintenance relatifs aux vérifications annuelles des mécanismes motorisés de sonnerie des cloches des églises.
- 4) Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon : Election d'un nouveau délégué.
- 5) Travaux sur le système de chauffage et de production d'eau chaude du logement locatif 18 Rue du Temple : proposition de devis
- 6) Travaux sur les bâtiments au terrain de football : proposition de devis pour couverture Buvette
- 7) Propositions d'emprunts : choix de la durée de remboursement
- 8) Mise à disposition du terrain de football aux associations Douvraises de septembre : application des modalités de participation prévues par convention
- 9) Questions diverses et informations :
 - Travaux de réfection et d'aménagement de la rue du Bac du Port et d'une aire de stationnement rue Talbot : Avancement des travaux

Pour Le Maire, empêché



Yves GAUQUELIN

Le Premier Adjoint
Michel LE GRAND